



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

17 janvier 2022

### **Action promotionnelle « Tourisme valaisan » Plus de 15 millions reversés dans l'économie valaisanne**

**Lancée en juillet 2020, l'action promotionnelle « Tourisme valaisan » s'est achevée le dimanche 9 janvier 2022. Trois opérations, « Bons de 100 francs », « Ski & Vins » et « Merci » ont permis d'injecter plus de 15 millions de francs en faveur de l'économie cantonale.**

Afin de soutenir l'économie du canton frappée de plein fouet par la crise du Covid-19, le Département de l'économie et de la formation a imaginé l'action promotionnelle « Tourisme valaisan ». Dotée de 16 millions de francs, elle se déclinait en trois opérations distinctes.

Lancée en juillet 2020, l'action « Bons de 100 francs » consistait en 100'000 bons de 100 francs à faire valoir dans les commerces du Valais et distribués par les hébergeurs aux touristes ayant choisi le Valais comme lieu de villégiature. Dix millions de francs ont ainsi pu être redistribués en moins de six mois.

La seconde action, « Ski & Vins » s'est déroulée dans le cadre des Caves ouvertes des vins du Valais en août 2020. A l'achat de douze bouteilles chez le même encaveur, le client recevait un code lui permettant d'activer une carte journalière de ski sur le domaine de son choix durant la saison 2020-2021. 18'000 codes ont été distribués en trois jours, ce qui représente 216'000 bouteilles vendues et un chiffre d'affaires pour les caves d'au moins trois millions de francs. Quant aux 8'646 cartes journalières finalement utilisées, elles ont permis de générer un chiffre d'affaires de 670'000 francs pour les remontées mécaniques valaisannes.

Finalement, dans le cadre de l'action « Merci », tous les propriétaires de résidences secondaires en Valais qui s'acquittent de leurs taxes de séjour, ont reçu trois bons de 30 francs, à faire valoir auprès des producteurs de vins, de fromages et des autres produits certifiés, comme le pain de seigle, les viandes séchées ou les eaux-de-vie. Débutée le 15 décembre 2020, cette action s'est achevée le dimanche 9 janvier 2022. Plus d'un quart des bons a été utilisé, générant ainsi un chiffre d'affaire d'au moins 1,75 million de francs.

Au terme de cette action, menée en collaboration avec Valais/Wallis Promotion, ce sont donc plus de 15 millions de francs qui ont été répartis auprès des commerces, encaveurs et producteurs valaisans.

#### **Personne de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation,  
027 606 40 00

